



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

COMMISSION RESTREINTE DU 18 MARS 2022

Présidence de : Madame ORAIN Stéphanie

Présents : Madame LOUIN Pierrette, Monsieur MORICE Jean-Paul

MATCH D2 - Poule D : THORIGNE ES 2 / ST GREGOIRE US 3 du 13/03/2022 :

La Commission,

Pris connaissance du dossier de ce match arrêté à la 29^{ème} minute,

Constate que la rencontre a été interrompue 55 minutes en raison de la blessure d'un joueur ayant nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers et n'a pu reprendre, en raison de l'interruption prolongée et de l'occupation du terrain par un autre match programmé à 15h30.

En conséquence, donne match à rejouer à la première date libre au calendrier.

La Présidente de séance
Stéphanie ORAIN

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64